

Une idée lumineuse

■ Dépassées les vestes fluo : un Belge invente les gilets auto éclairants !

BRUXELLES ▽ Si l'Europe jusqu'à la Croatie, et la Belgique depuis le 1er février, rend obligatoire le port du gilet fluo "pour l'automobiliste en panne ou accidenté sur les routes pour automobiles", c'est que cet accessoire n'est pas un gadget : ce vêtement peut sauver la vie. Et s'ils n'ont pas de pétrole, les Belges ont des idées. Et



[Klik hier](#)

même des idées... lumineuses ! Hier, nous rencontrons M. Alain Ouwx dont l'invention procure à celui qui porte de gilet, une visibilité et donc une sécurité accrues. Plus fort que la veste fluo, un Belge a inventé le gilet de sécurité auto éclairant !

Simple comme l'oeuf de Colomb : Alain Ouwx a eu l'idée de remplacer les bandes réfléchissantes par des bandes lumineuses raccordées à une batterie. Une batterie rechargeable au nickel lui donne 8 heures d'autonomie. Légère, elle se range dans la poche intérieure du gilet. M. Ouwx a prévu trois rythmes de clignotement, un peu façon sapin de Noël. L'effet est garanti : pour son inventeur, cette veste améliore de 400 à 500 % la visibilité de celui qui la porte; elle permet au piéton, au cycliste, au motard, au scout le long de la route, au policier, à l'ouvrier de voirie, à l'ambulancier, etc., d'être visible d'infiniment plus loin, surtout quand les phares du véhicule en approche ne sont pas exactement dans l'axe. L'inventeur s'est déjà livré à plusieurs démonstrations...

Alain Ouwx peut être contacté par mail : adb.engin@skynet.be

Gilbert Dupont

Le joint = la clope

■ Étude sur les effets à long terme de la marijuana : pas brillant

BRUXELLES ▽ Fumer un petit joint ne porte pas à conséquence, c'est clair. Pas plus que griller une cigarette de loin en loin. Le problème, c'est la multiplication, avec des effets à long terme potentiellement catastrophiques. Une enquête, réalisée par des chercheurs de l'Université de Yale (Etats-Unis), montre ainsi que l'impact de l'inhalation de marijuana sur la fonction pulmonaire est similaire – encore qu'à un degré moindre – à celui engendré par le tabagisme.

Pour aboutir à cette conclusion, dont le détail est publié dans la revue spécialisée *Archives of internal medicine*, les spécialistes ont procédé à l'examen minutieux d'une trentaine d'études internationales consacrées à ce sujet. Il est important de noter que l'on parle bien ici des conséquences de la consommation de marijuana sur une longue durée.

Premier constat : les amateurs de joints sont autant exposés que les fumeurs classiques à la toux et la respiration sifflante. Deux : la capacité pulmonaire diminue dans les proportions significatives. Trois : les bronches en prennent un méchant coup, elles aussi.

J.M.